

Cadre réservé à l'administration communale	Cadre réservé au Service d'Incendie:
Commune :	Réf SI:
service:	IN:
personne de contact:	Officier:
tél:	OUT:
e-mail:	Facture:
réf:	DATE DE DEPOT :

FORMULAIRE DE DEMANDE D'AVIS DE PREVENTION INCENDIE

Les données inscrites sur ce formulaire ne seront plus modifiables par la suite. Votre dossier sera traité uniquement si celui-ci est complet. En cas de dossier incomplet, d'informations erronées ou manquantes, votre dossier vous sera renvoyé.

DESCRIPTION du LIEU soumis à AVIS	
Affectation projetée nécessitant avis du SIAMU	Centre de jour de rééducation pour enfants polyhandicapés
Exemples: Logements, Bureaux, Hôtel, Crèche, Centre médical, avec/sans Parkings, Commerce de détails, Snack, Café, Débit de boissons, Parkings	
Affectation actuelle :
Superficie :	concernée par la demande : ...1200... m ² / totale du bien : ...1200... m ² /
Parking :	superficie : m ² / places
Dénomination :	Centre de Rééducation de l'Enfance à Bruxelles 02
Rue, n° :	Allée de la Recherche
Commune, code postal :	1070 ANDERLECHT Cadastre : 7 div, sect F, 170r ² & 123 d

COORDONNEES du DEMANDEUR	
>> L'AVIS SERA ENVOYE AU DEMANDEUR <<	
← OU →	
Nom : Mme / Mr	Nom de la société Centre de Rééducation de l'Enfance à Bruxelles.....
N° carte d'identité : _____	Raison sociale du redevable :
N° Registre National : _____	<input type="checkbox"/> s.a. <input type="checkbox"/> sprl <input type="checkbox"/> s.c. <input type="checkbox"/> s.c.r.l. <input checked="" type="checkbox"/> Autres (ASBL)
Agissant en qualité de :	TVA BE.....
<input type="checkbox"/> Propriétaire <input type="checkbox"/> Locataire <input type="checkbox"/> Gérant <input type="checkbox"/> Autres	
Rue, n° :	Avenue Chapelle - aux - champs, 40
Commune, code postal :	1200 WOLUWE - SAINT - LAMBERT
Tél :	GSM : e-mail : D.vanDenBossche@creb-asbl.be Fax :

COORDONNEES de FACTURATION
>> NE PAS REMPLIR SI IDENTIQUES AUX COORDONNEES DU DEMANDEUR <<
<small>Les prestations effectuées pour des missions de prévention par le service d'incendie donnent lieu au paiement de la redevance due par la personne physique ou morale au profit de qui la prestation est effectuée – art. 9 de l'Arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale du 18/12/2003 – M.B. 12.02.2004</small>
Nom :
Rue, n° :
Commune, code postal :

DATE et SIGNATURE du demandeur

COORDONNEES de L'ARCHITECTE

Bureau d'architecture : FORMATIS Architecture
 Personne de contact : Nom, Prénom de l'architecte (n° de matricule) : VAN HERREVEGE Philippe
 (2500131)
 Rue, n° : Avenue de l'opale, 40
 Commune, code postal : 1080 SCHNAERBEEK
 Tél : 02 734 57 35 GSM : e-mail : pvh@formatisarchi.be Fax :

OBJET DE LA DEMANDE d'AVIS

A – PERMIS d'URBANISME si dossier précédent mentionner : réf. SIAMU :

a) Construction : Nouvelle Partielle Plans modifiés (***) (suite à avis du SIAMU)
 b) Transformation (*) : Régularisation (**) Intérieure Plans modifiés (***) (suite à avis du SIAMU)

ANNEXES OBLIGATOIRES

1- Fiche descriptive des mesures de prévention incendie à destination du SIAMU (cf. modèle joint en annexe)
 2- Copie du formulaire de la demande de permis d'urbanisme (Annexe 1 de la commune)
 3- Dossier de plans complet, signés par le demandeur et l'architecte : plan de l'implantation du(des) bâtiment(s) et des abords (1/200^e), plan de chaque niveau, coupes avec altimétrie, façades, détails constructifs cotés, (1/50^e) et photographies significatives
 4- Liste reprenant la surface brute de chaque niveau (sous-sol compris), signé par le demandeur et l'architecte,
 5- Note explicative prévue dans le cadre de la demande de permis d'urbanisme
 6- Plans de compartimentage pour les bâtiments de plus de 1000m², format A3

(*) En supplément : Pour toutes les transformations, veuillez fournir : Plans de la situation existante et projetée
 (**) En supplément : Pour les régularisations, veuillez fournir : Plans de situation de fait, de droit et/ou projetée
 (***) En supplément : Pour les modifications, veuillez fournir : Liste des modifications et plans de synthèse de celles-ci

B – PERMIS d'ENVIRONNEMENT si dossier précédent mentionner : réf. SIAMU :

Nouvelle demande Modification Renouvellement

ANNEXES OBLIGATOIRES

1- Fiche descriptive des mesures de prévention incendie à destination du SIAMU (cf. modèle joint en annexe)
 2- Copie du formulaire de demande de permis d'environnement et ses annexes
 3- Plans de synthèse, format A3, localisation des installations soumises à avis du SIAMU

C – PERMIS MIXTE (d'urbanisme et d'environnement) si dossier précédent mentionner : réf. SIAMU :

Nouvelle demande Modification

ANNEXES OBLIGATOIRES

1- L'ensemble des annexes demandés dans les rubriques A et B

D – AVIS SIAMU Pour EVENEMENTS si dossier précédent mentionner : réf. SIAMU :

Nouvelle demande (1^{ère} édition) Réédition

(Les demandes d'avis sont à introduire uniquement après avis de la Commune et à sa demande)

ANNEXES OBLIGATOIRES

1- FORMULAIRE EVENEMENT dûment complété, et ses annexes. (Formulaire disponible sur le site du SIAMU)

E – AUTRES si dossier précédent mentionner : réf. SIAMU :

Autorisation d'exploiter Contrôle des travaux terminés (****) Visite de prévention
 Attestation de sécurité Contrôles périodiques Avis / Renseignements

ANNEXES OBLIGATOIRES

1- Attestations de réception et d'entretien des installations techniques (électricité, gaz, chauffage, ascenseurs, hotte, détection incendie, etc.)
 2- Attestations de contrôle des équipements de détection et de lutte contre l'incendie

(****) En supplément : Pour les contrôles de travaux terminés, veuillez fournir : Plans cachetés par SIAMU + copie du (ou des) rapports d'avis + liste des surfaces brutes as-built

FICHE DESCRIPTIVE DES MESURES DE PREVENTION DE L'INCENDIE

A compléter par le demandeur
Joindre descriptif détaillé completif rédigé par l'architecte en cas de projet complexe

DATE et SIGNATURE du demandeur

ADRESSE CONCERNEE PAR LA DEMANDE	
	Réf. dossier précédent
Dénomination :	Centre de Rééducation de l'Enfance à Bruxelles 02
Rue, n° :	Allée de la Recherche
Commune, code postal :	1070 ANDERLECHT Cadastre : Fair, schF, 170r ² & F123 d
Brève description du projet :	Construction d'un nouveau centre de jour de rééducation pour enfants polyhandicapés

A – Nombre et Catégorie de(s) Bâtiment(s) suivant Normes de Base (A.R. 12/07/2012) :
 BAS ___ MOYEN ___ ELEVE ___ INDUSTRIEL A-B-C _____

B – Nombre de niveaux : 2 Hauteur du dernier niveau p/r à la rue* 5,00 m

* différence d'altitude entre le dernier niveau habité et le niveau de la rue accessible aux services incendie

C – Affectation principale de chaque niveau :
Rdc - Aide à la personne
R+1 - Réunion - administration

D – Implantation des constructions :

distance entre le(s) bâtiment(s) et la voie publique : 20,13 m Arrière bâtiment
 distance entre le(s) bâtiment(s) et le bâti environnant : 1,45 m Mitoyen

E – Compartimentage et Evacuation

1) Description du compartimentage :

Destination du compartiment	Superficie (m ²)	Nombre de sortie(s)	Dimensions des sorties
1: Accueil / Administration / Repos	364,30 m ²	3	2x 1m + 1x 2m (largeur)
2: Aide à la personne	214,20 m ²	3	3 x 1m (largeur)
3: Aide à la personne	548,70 m ²	7	4x 1m + 3x 1,5m (largeur)
4:			
5:			
6:			

salle(s) accessible(s) au public : capacité : personnes

2) Circulations verticales :

-Nombre de : 1 cages d'escaliers, 1 ascenseurs, escaliers mécaniques
 -Dimensions (largeur, giron) et distances entre les cages d'escaliers :

F – Eléments de construction et leurs caractéristiques R, E et/ou I				
Eléments	Matériau	R, E et/ou I	Réaction au feu	Portes/Trappes EI1
Structures	lamelle collée	1h		
Parois verticales	Plâtre ou lamelle collée			
Parois horizontales	Béton			
Plafond	FP en plâtre			
Gaines verticales	Bloc de plâtre			
Gaines horizontales	BP en plâtre			
Parois cage d'escaliers				
Façades (isolant)	PIR			
Toitures	lamelle collée			

G – Locaux techniques et leurs caractéristiques				
Eléments	Matériau	R, E et/ou I	Réaction au feu	Portes/Trappes EI1
Parois Parking				
Parois Machine Asc.				
Parois Local Chaufferie				
Parois Local Gaz	Extérieur/bloc béton			
Parois Local H.T.				
Parois Local Déchet	Extérieur/bloc béton			

H – Installations techniques, installation à risques	
1) Type et puissance des installations de Chauffage :	inférieur à 70 kW
2) Ventilation gaines techniques :
3) Type et puissance ventilation parking :
4) Type et puissance ventilation des locaux en sous-sol :
5) Installations à risque spécifique :	
<input type="checkbox"/> panneaux solaires <input type="checkbox"/> cabine HT <input type="checkbox"/> cogénération <input type="checkbox"/> groupe de secours <input checked="" type="checkbox"/> ups <input type="checkbox"/> installation aéraulique :	
.....	
6) Cuisine collective :
7) Stockage de matériaux combustibles ou et explosifs :

I – Equipements et moyens de lutte contre l'incendie	
■ Eclairage de sécurité :	
■ Signalisation et pictogramme réglementaires :	
<input type="checkbox"/> Dispositifs de Désenfumage / EFC:	
<input type="checkbox"/> Bornes Incendie	
■ Dévidoirs et Hydrants	
■ Extincteurs	
<input type="checkbox"/> Sprinkler	
<input type="checkbox"/> Dispositifs de détection : <input type="checkbox"/> DI ponctuelle <input type="checkbox"/> DI partielle <input type="checkbox"/> DI généralisée	
■ Moyens d'annonce, d'alerte, d'alarme :	
.....	
<input type="checkbox"/> Poste de commandement pompiers :	

Divers :
